

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

**ABONNEMENTS**  
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 9 Mois 9 fr. 12 fr. 18 fr.  
Autres départements et l'Algérie, 6 fr. 11 fr. 16 fr.  
Étranger (Union postale), 9 fr. 17 fr. 24 fr.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.963 — QUARANTIÈME ANNÉE — VENDREDI 30 AVRIL 1915  
LE NUMÉRO 5 CENTIMES  
75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

**ANNONCES**  
Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. — Réclames : 2.75. — Faits divers : 3 fr.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'Agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## De l'Héroïsme à la Pitié

Le torpillage du Léon-Gambetta représente pour notre marine de guerre une perte grave et douloureuse. C'est une nouvelle épreuve pour la France en cette guerre gigantesque et terrible où le malheur côtoie si souvent l'héroïsme. Mais nous devons répéter en face de cette épreuve nouvelle ce que nous écrivions il y a quelques semaines, au lendemain de la perte du Bouvet : à savoir qu'il convient d'accueillir de pareilles nouvelles d'une âme forte, à plus forte que toutes les épreuves qui nous ont été infligées, plus forte que toutes celles qu'un mauvais destin pourrait nous réserver encore.

Telle est en effet aujourd'hui l'âme du Français, de tous les Français.

Si certains, d'ailleurs, étaient tentés de se laisser troubler ou de se laisser abattre par une mauvaise nouvelle de cette nature, ils n'auraient qu'à demander une inspiration d'énergie à la mémoire glorieuse du grand tribun dont le navire torpillé portait le nom. Gambetta ne proclamerait-il pas qu'il fallait « laisser la mauvaise fortune » au lieu de se laisser décourager par elle ? Et dans le même éloquent appel où il disait cela, il déclarait aussi que, chez un grand peuple comme le nôtre, « le courage s'exalte au sein même des catastrophes ».

Quand Gambetta prononçait de telles paroles, la France traversait pourtant les jours de sa plus vive détresse et de sa plus grande infortune nationale. Aujourd'hui, tout au contraire, elle traverse des jours de victoire et la fermeté d'âme nous est par conséquent une plus facile vertu. On peut dire qu'elle est devenue depuis neuf mois une vertu nationale où il est juste de voir l'un des plus sûrs éléments de l'inébranlable résistance française.

Le torpillage du Léon-Gambetta est une triste épisode de la guerre actuelle, mais n'est qu'un épisode. Nous perdons un croiseur-cuirassé et cinq à six cents de nos braves marins ; si sensibles que nous devions être à cette perte matérielle malheureusement doublée de la perte de tant de précieuses existences humaines, il tombe sous le sens que le fait n'est pas de ceux qui influent sur le sort des hostilités. Il y a là simplement un de ces pénibles coups de surprise auxquels la guerre nous expose et contre lesquels aucune nation belliqueuse n'est garantie. Lorsqu'un de ces coups se fait, si rude soit-il, le devoir consiste à y faire face bravement, à le recevoir debout. Et c'est ce que font tous les Français.

Les marins du Léon-Gambetta, au surplus, ne nous ont-ils pas eux-mêmes donné l'exemple, l'exemple d'une force d'âme héroïque et d'une sublime bravoure en comparaison desquelles l'accomplissement de notre modeste devoir à nous est moins qu'un exercice d'enfant ?

Les dépêches d'hier faisaient connaître que, dans l'équipage, chacun était mort à son poste. Une autre dépêche d'aujourd'hui précise ce détail : au moment où le croiseur allait s'abîmer dans les flots, les officiers se réunirent sur la passerelle et se laissèrent englober en criant : « Vive la France ! ». Ainsi, au milieu de l'horrible catastrophe survenue dans les redoutables ténèbres de la nuit, matelots et officiers n'eurent que la pensée de s'unir jusqu'à la mort en une splendide attitude d'héroïsme. Ils se redressèrent fièrement pour faire face sans peur au péril comme avaient fait naguère ceux du Bouvet, comme avaient fait autrefois, aux temps de la première République que nous évoquons naguère ici-même, ceux du Vengeur ; l'honneur de l'inébranlable engloberement dans la gouffre sombre ouvert devant eux s'élevait devant la splendeur d'une mort héroïque à la gloire de la France éternelle.

Aucun Français ne se refusera à comprendre cette légende d'héroïsme. Aucun hésitera à s'incliner avec émotion, à s'incliner très bas devant tant de noblesse et devant tant de grandeur. Par cette fin admirable, les marins du Léon-Gambetta glorifient avec éclat cette Patrie bien-aimée qu'ils avaient si vaillamment servie : honneur à eux !

Et l'honneur aussi à leurs braves camarades italiens qui, aidés par les pêcheurs et par les populations des rives méridionales de la péninsule, se sont si magnifiquement employés à secourir les nôtres ! Comme on l'a vu par les dépêches d'hier, ce sont des torpilleurs italiens qui apportèrent les premiers secours et qui recueillirent les survivants. Une escadrille de destroyers avec des remorqueurs vint ensuite aider à ces efforts de sauvetage exercés en dépit des plus graves difficultés. Enfin les autorités et les habitants prodiguèrent les soins les plus dévoués aux naufragés, qui, en abondant, orientèrent : « Vive l'Italie ! »

Cri de gratitude, et qui, poussé en un instant si tragique, a peut-être recueilli bien des échos en l'esprit et en le cœur de ceux à qui s'adressait.

N'est-elle pas significative en vérité, aujourd'hui où la question de l'intervention de l'Italie aux côtés des alliés se pose d'une façon si aiguë, cette rencontre étonnante entre marins italiens et marins français là où les flots de l'Adriatique, — de l'Amarissima si splendide-

ment chantée par Gabriele d'Annunzio, — se mêlent aux flots de la mer Ionienne ?

Au pieux héroïsme des marins français du Léon-Gambetta a répondu l'héroïque pitié des marins italiens. Et ainsi s'est éloquentement affirmée une fois de plus entre les deux pays voisins qui se rapprochent, qui se comprennent et qui s'aiment chaque jour davantage la grande idée de solidarité internationale qui au fond les a toujours unis en dépit de toutes les discordes. Il n'est pas défendu d'espérer que cette solidarité fraternelle franco-italienne pourra se transformer bientôt en une noble fraternité d'armes par laquelle les nations-sœurs achèveront de joindre leurs destinées nationales pour leur grandeur commune et pour leur commune gloire.

CAMILLE FERDY.

## Les Allemands ont pillé le Musée de Bazailles

Paris, 29 Avril.  
J'ai pu m'entretenir, dit le correspondant d'un de nos confrères à Genève, avec l'abbé Poncelet, curé de Bazailles, arrivé à Annemasse avec le dernier convoi d'internés. Ce prêtre parle avec sérénité de ses tribulations personnelles, mais sa voix vibre avec indignation quand il expose l'état de la région ardemnienne abominablement ravagée par les Allemands.

Devenu suspect, l'abbé Poncelet fut emprisonné à Sedan et relâché au bout d'un mois, moyennant une caution de 600 marks, que ses paroissiens réunirent par souscription.

Le curé raconte que les Allemands, dès leur arrivée, fouillèrent le musée de Bazailles qui était devenu un lieu de pèlerinage patriotique.

Toutes les reliques de 1870, réunies par la pitié des habitants, furent enlevées et transportées à Metz.

## PROPOS DE GUERRE Pour la France

On m'a conté l'histoire de ce jeune Italien de dix-neuf ans qui, au moment de la déclaration de guerre, a contracté un engagement dans l'armée française.

Parti avec un de nos régiments du XV<sup>e</sup> corps, il a fait la campagne d'Alsace, s'est battu dans la Meuse et quelque part encore, jusqu'au moment où une grave blessure l'a couché sur un lit d'hôpital. Il est en ce moment à Marseille, dans sa famille, en congé de convalescence.

Il est resté uniforme usé par la rude campagne d'hiver, il est rose et satisfait, plus optimiste que bien des Français de plus longue date, et ne songe qu'à son prochain retour sur le front.

Avant la guerre, il vivait tranquillement de son métier de coiffeur, coupant des cheveux et des barbes, fumant sa cigarette et allant entendre ses opéras favoris.

La guerre éclate. Il aurait pu rester dans sa boutique, rien ne le contraignant à rompre sa neutralité... Il a quitté ciseaux, rasoir, sa belle coiffure, et a demandé à être enrôlé pour la France. Il est devenu Français du fait de son engagement, et c'est comme tel qu'il est parti. Il n'a donc pas tiré orgueil de son action, puisqu'il a combattu ignoré dans la foule immense et anonyme de l'armée française. Sait-on seulement, dans sa compagnie, qu'avant la guerre il était Italien ?

Il aurait pu aussi ne se faire naturaliser qu'après la guerre ; il a préféré payer de son sang son titre de naturalisation, que nul jamais ne pourra lui contester. Et ce jeune homme, qui risque sa jeune vie par amour pour sa patrie adoptive, a trouvé sagement tout naturel son acte, et on l'étonnerait, sans doute, et on lui disait qu'il a fait une très belle chose.

C'est le propre des races méditerranéennes que cette élégance d'âme, ce noble enthousiasme, qui font que tant de héros sont morts pour tant de belles causes. L'histoire de notre race est pleine de ces traits de généreux héroïsme, mais il faut être de cette race pour comprendre la sublime volonté qui y a donné sa vie pour une idée ou pour un nom.

La guerre actuelle nous dira combien nombreux furent ceux qui, à l'exemple du lieutenant Durandil, de la légion gariboldienne, s'écritèrent en expirant : « En avant ! c'est beau de mourir pour la France ».

Admirons ces héros qui, après avoir donné leur cœur à notre patrie, lui ont donné leur sang et sont morts avec son nom sur les lèvres.

ANDRÉ NEGIS.

## Un Legs de sept millions à la Science

L'Académie des Sciences vient de constituer une Commission composée du prince Bonaparte, de MM. Picard et Le Chatelier, qui devra préparer la répartition des arrérages d'un legs de sept millions et demi, à elle fait par M. Loutreuil, pour encourager le progrès des sciences de toute nature.

Mais les libéralités du généreux donateur ne s'arrêtent point à l'Académie des Sciences. M. Loutreuil, ingénieur français, qui avait fait fortune à l'étranger, mais qui n'avait jamais oublié de chérir sa Patrie, où il revint après un long séjour pour y mourir, a légué aussi à l'Université de Paris deux millions et demi « pour encourager dans les Universités de Paris et de province le progrès des sciences de toute nature », selon la formule large qu'il avait adoptée dans la clause de son legs à l'Institut.

M. Loutreuil a légué encore à la Casse des Recherches Scientifiques un million.

C'est donc, au total, un legs de sept millions à la science.

Il y a même un peu plus, car M. Loutreuil a, d'autre part, légué cent mille francs à l'Institut Pasteur pour combattre les maladies infectieuses du bétail, notamment la fièvre aphteuse.

Enfin, à l'Association Valentin Haüy, pour les aveugles, cet homme de bien a laissé cent mille francs.

## Les Gaz asphyxiants des Allemands

Le rapport de M. Carton de Wiart  
La Haye, 29 Avril.  
Voici le rapport de M. Carton de Wiart, ministre de Belgique sur l'emploi des gaz asphyxiants par les Allemands :

Le 22 avril, les Allemands préparèrent l'attaque du secteur Steenstraete-Langemark, en employant des gaz asphyxiants. Des nuages de gaz asphyxiants furent lancés et abattus sur les tranchées occupées par les troupes alliées.

Les gaz formaient à la vue un nuage bas, de couleur verdâtre foncée, s'élevant à une hauteur de 20 mètres environ, et passant au jaune clair vers le haut. Ce nuage pouvait avoir la hauteur d'une centaine de mètres. Ces gaz paraissaient être de plusieurs espèces : chlorure, vapeurs de formol, vapeurs de nitros, anhydride sulfureux, et des gaz non encore déterminés jusqu'ici.

Pour les chasser, les Allemands employèrent les moyens suivants : feux allumés devant les tranchées, tubes de dégagement des gaz, tubes de dégagement des gaz, tubes de dégagement des gaz, tubes de dégagement des gaz.

Les gaz dont les Allemands firent usage furent leur effet jusqu'à trois kilomètres de distance. Après une minute ou une minute et demie, les hommes sont pris de vomissements et de crachements de sang. Les yeux et les muqueuses sont irrités. Les hommes sont atteints de la toux, et parfois de la fièvre.

Les Allemands se préparaient de longue date à employer ce procédé barbare. Le combat, prohibé par les lois de la guerre. Depuis plusieurs semaines l'armée belge était prévenue de leurs préparatifs, elle avait eu des expériences, au cours desquelles des obus asphyxiants sur des chiens au champ de tir de Houtland, près Hasselt. Le 30 mars, un prisonnier allemand appartenant au XV<sup>e</sup> corps d'armée, déclara : « Il existe sur tout le front de la région de Zillebeek un approvisionnement de bombes de 4 m. 40 de haut, rangées dans des abris blindés. Ces bombes contiennent des gaz asphyxiants. Elles n'ont pas encore été utilisées. Les pionniers ont reçu déjà les instructions nécessaires. On couche les bombes vers l'ennemi, la pression intérieure chasse les gaz vers l'avant. Il faut un vent favorable. L'opérateur a un appareil sur la tête, tous les hommes ont une enveloppe en étoffe sur les narines. »

Le 25 avril, un prisonnier du XV<sup>e</sup> corps d'armée, confirmant en ces termes ces renseignements : « Des bombes de gaz de 40

## 271<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 29 Avril.  
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, nous avons continué à progresser, en liaison avec les troupes belges, vers le nord sur la rive droite du canal de l'Yser. Nous avons fait cent cinquante prisonniers et pris deux mitrailleuses.

Rien de nouveau sur les Hauts-de-Meuse, ni dans les Vosges.

L'ennemi a bombardé, par avions, avec des obus incendiaires, la ville ouverte d'Épernay, exclusivement occupée par des formations sanitaires.

Des renseignements précis annoncent que le Zeppelin qui a jeté des bombes, il y a huit jours, sur Dunkerque, gravement atteint par notre artillerie, et complètement hors de service, s'est échoué dans des arbres, entre Bruges et Gand.



C'est au sud du golfe d'Otrante, au large du cap de Sainte-Marie-de-Leuca, qu'a été torpillé le « Léon-Gambetta ».

## Les Gaz asphyxiants des Allemands

Le rapport de M. Carton de Wiart  
La Haye, 29 Avril.  
Voici le rapport de M. Carton de Wiart, ministre de Belgique sur l'emploi des gaz asphyxiants par les Allemands :

Le 22 avril, les Allemands préparèrent l'attaque du secteur Steenstraete-Langemark, en employant des gaz asphyxiants. Des nuages de gaz asphyxiants furent lancés et abattus sur les tranchées occupées par les troupes alliées.

Les gaz formaient à la vue un nuage bas, de couleur verdâtre foncée, s'élevant à une hauteur de 20 mètres environ, et passant au jaune clair vers le haut. Ce nuage pouvait avoir la hauteur d'une centaine de mètres. Ces gaz paraissaient être de plusieurs espèces : chlorure, vapeurs de formol, vapeurs de nitros, anhydride sulfureux, et des gaz non encore déterminés jusqu'ici.

Pour les chasser, les Allemands employèrent les moyens suivants : feux allumés devant les tranchées, tubes de dégagement des gaz, tubes de dégagement des gaz, tubes de dégagement des gaz, tubes de dégagement des gaz.

Les gaz dont les Allemands firent usage furent leur effet jusqu'à trois kilomètres de distance. Après une minute ou une minute et demie, les hommes sont pris de vomissements et de crachements de sang. Les yeux et les muqueuses sont irrités. Les hommes sont atteints de la toux, et parfois de la fièvre.

Les Allemands se préparaient de longue date à employer ce procédé barbare. Le combat, prohibé par les lois de la guerre. Depuis plusieurs semaines l'armée belge était prévenue de leurs préparatifs, elle avait eu des expériences, au cours desquelles des obus asphyxiants sur des chiens au champ de tir de Houtland, près Hasselt. Le 30 mars, un prisonnier allemand appartenant au XV<sup>e</sup> corps d'armée, déclara : « Il existe sur tout le front de la région de Zillebeek un approvisionnement de bombes de 4 m. 40 de haut, rangées dans des abris blindés. Ces bombes contiennent des gaz asphyxiants. Elles n'ont pas encore été utilisées. Les pionniers ont reçu déjà les instructions nécessaires. On couche les bombes vers l'ennemi, la pression intérieure chasse les gaz vers l'avant. Il faut un vent favorable. L'opérateur a un appareil sur la tête, tous les hommes ont une enveloppe en étoffe sur les narines. »

Le 25 avril, un prisonnier du XV<sup>e</sup> corps d'armée, confirmant en ces termes ces renseignements : « Des bombes de gaz de 40

## Les observations de M. Haldane

London, 29 Avril (Officiel).  
Le docteur Haldane, envoyé sur le front pour observer les effets des gaz asphyxiants, a examiné plusieurs Canadiens hospitalisés. Il a constaté que les victimes atteintes pour retrouver leur respiration, et avaient le visage bleu.

Cette cyanose n'était pas due à la présence d'un pigment dans le sang. Les malades semblaient atteints de bronchite aiguë, causée par l'inhalation d'un gaz irritant.

Un malade expira peu après son arrivée à l'hôpital. Le docteur Haldane en fit l'autopsie, qui révéla des symptômes de bronchite aiguë, avec les effets secondaires de cette affection.

L'autopsie d'une autre victime révéla encore une bronchite très aiguë, avec œdème des poumons, ce qui avait causé la mort par asphyxie.

Le capitaine canadien Bertram a déposé qu'il vit d'abord une fumée blanche s'élever des tranchées allemandes, jusqu'à la hauteur de trois pieds environ, puis, au-dessus de cette fumée, parut un nuage verdâtre, qui ne s'élevait pas à plus de sept pieds de haut.

Ce nuage roula le long du sol jusqu'aux tranchées anglaises, obligant à fuir les hommes, dont un certain nombre périrent.

Un quart d'heure après, à la suite d'une contre-attaque, le capitaine trouva vingt-quatre Canadiens asphyxiés sur un petit espace conduisant à la tranchée.

Le capitaine souffrit lui-même beaucoup des effets des gaz, qui n'étaient pas encore complètement dissipés. La respiration lui manquait.

Le docteur Haldane conclut qu'on est en présence de chlorure ou de brome, utilisés dans le but de provoquer l'asphyxie.

Les Allemands ont également employé des obus qui contenaient des substances irritantes. Quoique, dans quelques cas, ces agents nocifs soient moins brutaux que les gaz, les gaz dont ils se sont servis contre les Canadiens, en tout cas, leurs effets ne sont pas identiques à ceux qui résultent de la combustion ordinaire des explosifs.

## La situation

Paris, 29 Avril.  
La fin tragique du Léon-Gambetta, qui ajouta une nouvelle page de gloire à l'histoire glorieuse de la marine française, a été douloureusement ressentie par la nation. Le destin injuste incline nos fronts, mais ne trouble point l'intrépidité de notre cœur, et l'on ne peut s'empêcher, malgré tout, d'établir un rapprochement entre l'attitude des combattants de la Grande Guerre.

La flotte allemande qui devait étonner le monde par sa force et sa vaillance, demeure obstinément tapie dans un refuge inaccessible, et quand ses corsaires ou ses sous-marins interviennent, ce n'est jamais que contre des navires marchands sans moyens de défense.

La nôtre est à son poste de combat depuis le premier jour, et nos officiers et nos marins donnent l'exemple le plus émouvant d'héroïsme, acclamant la France immortelle au moment de sombrer.

La mort de tels hommes doit être saluée avec une émotion respectueuse par la nation tout entière. Elle porte en elle une grande leçon et une grande espérance. C'est la rançon terrible de la guerre sauvage que la mégalomanie du peuple allemand a déchaînée sur l'Union. Mais les sacrifices les plus douloureux ne nous laisseront ni abattus ni diminués. L'heure des revanche fatales sonnera bientôt pour nous. Alors, nous nous retournerons vers tous ceux qui sont tombés pour que vive la France et dans le souvenir exalte nos courages et nos espoirs.

Sur notre front, l'effort des Allemands a échoué. Nous l'avons repoussé aux Éparques, dans les Vosges, sur l'Yser. Il repènera à la charge, mais il aura le même sort jusqu'au moment où les troupes alliées prendront, à leur tour, l'offensive, car personne ne doute que ce moment arrivera, seulement il ne se produira qu'à son heure, et nous demeurons les maîtres de celle-ci.

MARIUS RICHARD.

## Les Allemands avaient l'intention de bombarder Paris

L'ambassadeur des États-Unis avait pris des mesures pour assurer la protection des sujets américains  
Paris, 29 Avril.  
La revue Renaissance raconte qu'au moment où les Allemands venaient sur Paris, ils avaient prévu l'ambassadeur des États-Unis à Berlin qu'ils bombarderaient Paris le 2 septembre.

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis en France, qui se déplaçait en faveur de la France, pour laquelle il ne cachait pas ses sentiments d'affection, envoya à l'impression l'article dont voici le texte :

Sauvegarde :

Avant d'être donné par l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique que le local situé à Paris... est occupé par M... de nationalité américaine, et de ce fait, se trouve sous la protection du gouvernement des États-Unis. En conséquence, l'ambassadeur demande que les Américains habitant le dit lieu ne soient pas molestés, et que les objets s'y trouvant soient respectés.

MYRON T. HERRICK.

On allait la placarder, quand nos soldats reprirent l'offensive qui aboutit à la victoire de la Marne.

## Mort d'un ancien Député à l'Assemblée Nationale de 1870

M. Bouche Hubert, ancien député de Pontivy à l'Assemblée nationale en 1870, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 88 ans.

## LA GUERRE

# L'effort allemand a échoué sur tout le front

## LA PERTE DU « LÉON-GAMBETTA »

Paris, 29 Avril.  
Le Conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

## LA SITUATION

Paris, 29 Avril.  
La fin tragique du Léon-Gambetta, qui ajouta une nouvelle page de gloire à l'histoire glorieuse de la marine française, a été douloureusement ressentie par la nation. Le destin injuste incline nos fronts, mais ne trouble point l'intrépidité de notre cœur, et l'on ne peut s'empêcher, malgré tout, d'établir un rapprochement entre l'attitude des combattants de la Grande Guerre.

La flotte allemande qui devait étonner le monde par sa force et sa vaillance, demeure obstinément tapie dans un refuge inaccessible, et quand ses corsaires ou ses sous-marins interviennent, ce n'est jamais que contre des navires marchands sans moyens de défense.

La nôtre est à son poste de combat depuis le premier jour, et nos officiers et nos marins donnent l'exemple le plus émouvant d'héroïsme, acclamant la France immortelle au moment de sombrer.

La mort de tels hommes doit être saluée avec une émotion respectueuse par la nation tout entière. Elle porte en elle une grande leçon et une grande espérance. C'est la rançon terrible de la guerre sauvage que la mégalomanie du peuple allemand a déchaînée sur l'Union. Mais les sacrifices les plus douloureux ne nous laisseront ni abattus ni diminués. L'heure des revanche fatales sonnera bientôt pour nous. Alors, nous nous retournerons vers tous ceux qui sont tombés pour que vive la France et dans le souvenir exalte nos courages et nos espoirs.

Sur notre front, l'effort des Allemands a échoué. Nous l'avons repoussé aux Éparques, dans les Vosges, sur l'Yser. Il repènera à la charge, mais il aura le même sort jusqu'au moment où les troupes alliées prendront, à leur tour, l'offensive, car personne ne doute que ce moment arrivera, seulement il ne se produira qu'à son heure, et nous demeurons les maîtres de celle-ci.

MARIUS RICHARD.

## La Perte du « Léon-Gambetta »

Nos marins sont morts en criant : « Vive la France ! »  
Milan, 29 Avril.  
Au moment où le croiseur Léon-Gambetta allait s'abîmer dans les flots, les officiers, refusant de chercher à sauver leur vie, se sont réunis sur la passerelle, et se sont laissés englober en criant : « Vive la France ! »

Une dépêche du ministre de la Marine à l'amiral Boué de Lapeyrière  
Paris, 29 Avril.  
Le ministre de la Marine nous communique la note suivante :

A l'occasion de la perte du croiseur-cuirassé Léon-Gambetta, M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, a adressé à M. le vice-amiral Boué de Lapeyrière, commandant en chef la première armée navale, le télégramme suivant :

Je vous exprime au nom du gouvernement, ainsi qu'à l'armée sous vos ordres, toutes nos sympathies et nos regrets émus. L'héroïsme des états-majors, restés stoïquement à leur poste, et la bravoure de tous les marins, viennent de s'affirmer à nouveau par la fin du Léon-Gambetta.

Pour continuer la guerre vers la victoire définitive, le gouvernement de la République sait qu'il peut compter sur tous.

D'autre part, l'attaché naval de France à Rome a reçu du ministre de la Marine l'ordre de se rendre auprès du ministre de la Marine italienne, pour le remercier de l'empressément avec lequel les autorités navales italiennes ont organisé les secours, qui ont permis de recueillir les survivants du Léon-Gambetta.

## Les Allemands avaient l'intention de bombarder Paris

L'ambassadeur des États-Unis avait pris des mesures pour assurer la protection des sujets américains  
Paris, 29 Avril.  
La revue Renaissance raconte qu'au moment où les Allemands venaient sur Paris, ils avaient prévu l'ambassadeur des États-Unis à Berlin qu'ils bombarderaient Paris le 2 septembre.

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis en France, qui se déplaçait en faveur de la France, pour laquelle il ne cachait pas ses sentiments d'affection, envoya à l'impression l'article dont voici le texte :

Sauvegarde :

Avant d'être donné par l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique que le local situé à Paris... est occupé par M... de nationalité américaine, et de ce fait, se trouve sous la protection du gouvernement des États-Unis. En conséquence, l'ambassadeur demande que les Américains habitant le dit lieu ne soient pas molestés, et que les objets s'y trouvant soient respectés.

MYRON T. HERRICK.

On allait la placarder, quand nos soldats reprirent l'offensive qui aboutit à la victoire de la Marne.

## La perte du « Léon-Gambetta » doit être un enseignement

Paris, 29 Avril.  
Le Léon-Gambetta faisait, dans le canal d'Otrante, un service de surveillance fort dangereux. La base autrichienne de Cattaro est proche, il fallait donc s'attendre à des attaques sous-marines.

Dans ces cas-là, la précaution la plus utile consiste à marcher à grande vitesse, et c'est là la première chose à faire. Nos bâtiments les plus nouveaux sont malheureusement les seuls à posséder des filets pare-torpilles qui permettent d'être en sécurité relative à petite vitesse, mais alors on ne peut dépasser trois ou quatre nœuds avec les installations actuelles des filets.

Il semble que la mesure la plus urgente à prendre consisterait à doter nos bateaux d'installations permettant de maintenir une protection analogue à des vitesses au moins doubles, c'est-à-dire à réduire au besoin leurs vitesses maximales.

En tout cas, la répression de la contrebande et la surveillance des mouvements de la base autrichienne seront, sans doute, avantageusement cotées, désormais, à des unités légères comme les contre-torpilleurs, simplement soutenues par des patrouilles à grande vitesse.

La disparition du Léon-Gambetta n'est pas de nature à changer la balance des forces navales dans l'Adriatique, mais c'est un avertissement dont il faut tirer, sans hésitation, tous les enseignements qu'il comporte. Aux officiers généraux de haut mérite, et tout d'abord au chef de la division et du bâtiment même, qui portait son pavillon.

Nous rendons hommage à ces marins qui, depuis de longs mois, ont maintenu dans

## Les Suisses dans l'Armée française

Paris, 29 Avril.  
Le Journal de Genève publie une lettre particulière d'un Suisse engagé dans notre légion étrangère qui raconte un fait curieux : une revue de légionnaires suisses passée sur le front français par des officiers suisses :

Le 14 avril, nous avons assisté à un spectacle original : une revue de tous les légionnaires suisses par le colonel-divisionnaire Bonnard et le major d'état-major Roger de Crousaz. Nous étions plus de neuf cents du 2<sup>e</sup> étranger. Représentez-vous cela : neuf cents Suisses de tous les cantons sous l'uniforme français, passés en revue par des officiers supérieurs suisses.

Notre général fit de nous de vifs éloges ; le colonel Bonnard souriait. Cela nous a fait plaisir. Il nous a montré que la Suisse n'oublie pas ses ressortissants à l'étranger.

Les deux officiers suisses ont reçu le baptême du feu. Car après la revue ils ont visité nos tranchées, mais ils ont été par trop avancés à la tête et les Boches leur ont aussitôt envoyé quelques-uns de leurs 77 et de leurs 105. Nous avons eu un mort et trois blessés, dont un compatriote qui a reçu un gros éclat d'obus dans l'épaule. C'est le sort d'un soldat.

L'Adriatique le prestige du pavillon français, et qui viennent de succomber aux hasards d'une rencontre avec un sous-marin qui, sans pitié pour lui, lui a fait sauter la torpille.

Moins heureux que ceux du *Bouvet*, ils n'ont pas disparu dans une sorte d'apothéose de lumière et de fracas, au milieu du combat, mais leur dévouement à Patrie fut le même, et nous nous inclinons devant eux, dont le sacrifice, pour être moins entouré de gloire, n'en a pas moins été aussi complet dans la circonstance.

Le *Leon-Gambetta* et ses morts seront les victimes de cette tâche, lourde et sans profit, de monter la garde devant une porte ouverte pour barrer le passage à des ennemis armés, qui se cachent prudemment, mais qui peuvent essayer de sortir à l'improviste.

C'est la tâche délicate de la flotte alliée dans la mer du Nord, à notre armée navale dans l'Adriatique, et l'accomplissement de cette tâche a entraîné de terribles pertes. Parmi les navires qui ont été coulés, nous citerons le *Aboukir*, *Hogue* et *Cressy* dans la mer du Nord ? Celui du cuirassé anglais *Formidable* dans la Manche, le 1er janvier, à 2 heures du matin, et dans le détroit de Gibraltar, le *Jean-Bart*, heureusement sauvé, le 21 décembre. La perte du sous-marin *Curie*, à Pola ? La perte de la *Dague*, à Antivari ? auxquels vient s'ajouter le cuirassé *Leon-Gambetta*, par l'explosion de la torpille d'un sous-marin ?

La destruction de ces navires est doublement pénible, parce qu'elle ne trouve pas sa compensation dans les pertes éprouvées par l'ennemi.

En face de nos épreuves, nous ne pouvons mettre à notre actif que le bombardement du petit croiseur *Zenta*, au cours duquel l'action ne comportait qu'une gloire limitée. L'avenir est faible, étant donné les dépenses en hommes et en argent.

Il ne viendra à l'esprit de critiquer les opérations entreprises dans l'Adriatique, on sait que la guerre a des nécessités auxquelles il faut se soumettre et que l'endurance patiente est vertue militaire. Mais que l'ardeur au combat, mais ce qui arrive dans l'Adriatique permet, une fois de plus, de constater la vérité de ce principe de guerre, la défensive est le mode de guerre qui a le plus de chance de régner. Nous en faisons l'expérience actuellement.

**Les sympathies italiennes**  
Paris, 29 Avril.

A l'heure où les destins de l'Italie vont se précipiter, dit l'*Intermédiaire*, la perte douloureuse que nous faisons du généralissime a permis à la grande nation latine d'exprimer sa sympathie pour la France.

C'est, en effet, grâce au commandant naval de Tarente, érige aux mâles de guerre aussi à l'empressement des bâtiments de la marine italienne et de leurs équipages, que cent trente-six des hommes du *Leon-Gambetta* ont pu être sauvés.

L'empressement avec lequel les Italiens sont venus au secours des nôtres ne traduit pas un simple sentiment d'humanité, il exprime l'ardeur au combat, mais ce qui arrive dans l'Adriatique permet, une fois de plus, de constater la vérité de ce principe de guerre, la défensive est le mode de guerre qui a le plus de chance de régner. Nous en faisons l'expérience actuellement.

**Dans les Flandres**  
Communiqué officiel anglais  
London, 29 Avril.

Le maréchal French fait, à la date du 28 avril, le communiqué suivant : Le combat a continué pendant toute la journée d'hier au nord-est d'Ypres. Nos opérations, faites de concert avec les Français, ont arrêté définitivement les attaques allemandes, qui ne se sont pas renouvelées.

Le régime fut deux fois anéanti. Il n'est presque pas resté de formations anciennes. Pendant les dernières semaines, les officiers avaient l'ordre d'être plus économiques en hommes, par suite de la diminution sérieuse des forces allemandes.

Ce soldat a déserté parce que, le 14 avril, un officier vint dans les tranchées se manifester courtoisement aux soldats qui ne faisaient pas de leur mieux, et il trappa de trois coups de poing non informatif, qui lui rendit coup pour coup, puis sachant la punition sévère qui lui serait infligée, se déroba pendant la nuit.

**Les Allemands reconnaissent l'insuccès de leurs attaques**  
London, 29 Avril.

Le correspondant du *Daily Express*, à la frontière belge, dit que les Allemands reconnaissent l'insuccès de leur dernière tentative pour reprendre l'offensive d'assaut. Les troupes allemandes ont subi de lourdes pertes ces derniers jours et ont été beaucoup plus fatiguées. Le feu de l'artillerie ennemie s'est ralenti. Les avions ne laissent à leurs adversaires aucun espoir et les Allemands tombent épuisés de fatigue sur les routes.

L'ennemi emploie des troupes nouvelles qui, allant au feu pour la première fois, se trouvent très démotivées. On continue à signaler un nombre énorme de blessés. Une information venue d'Aix-la-Chapelle dit que les Flandres ne sont plus qu'un vaste hôpital.

Tout ce que la semaine dernière, des trains sont passés pleins de recrues enthousiastes. Cette semaine, les mêmes trains passent se dirigeant vers Courtrai.

**L'Action russe**  
Communiqué officiel russe  
Pétrograde, 29 Avril.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant : Le 27, les éléments ennemis ont manifesté une activité intense dans les directions de Tilsit, Chavli et Yourbourg, sur le Haut-Niémen.

A l'ouest du Niémen sur la Tchoupa, des rencontres se sont produites qui ont tourné à notre avantage. Près de Calvaria et près d'Ossovetz, on ne signale qu'une canonnade.

Au nord de la Naref, dans la matinée du 27, les Allemands ont tenté plusieurs attaques sur les deux rives de l'Orjitz. Nous avons repoussé plusieurs attaques après des combats à la baïonnette dans les environs du village d'Iednorjelz.

A l'ouest du chemin de fer de Miava, nous avons repoussé aussi des tentatives des avant-gardes ennemies pour pousser en avant.

Dans les Karpathes, près du col d'Oujok, nous avons repoussé, le 26 et dans la nuit du 27, des attaques que l'ennemi avait dirigées isolément, mais avec une grande énergie, sur les hauteurs situées au nord-est des villages de Loubnia et de Boutna. L'ennemi a éprouvé des pertes importantes, notamment sur nos barrières de fil de fer.

Dans la direction de Stry, les combats acharnés continuent.

Dans la région qui s'étend au sud de Koziovkia, l'ennemi a tenté le 26 un assaut contre notre front Koziovkia-Golovetz, mais il a été repoussé par des contre-attaques heureuses à la baïonnette.

Les correspondants de journaux d'Allemagne télégraphient que la plus grande partie des forces alliées a été débarquée au village de Sedul-Bahr, près du fort du même nom, en vue de prendre ce village à revers.

Un débarquement effectué par Ghennikis, près du barrage du col de la Péninsule, à Boulair, empêchera l'arrivée de renforts turcs.

**Les meilleurs turcs redoutent une révolution**  
Athènes, 29 Avril.

La reprise du bombardement des Dardanelles cause de vives inquiétudes dans les meilleurs turcs, qui ont craint une révolution. A Constantinople, de très sévères mesures ont été prises. 400 Arméniens, le vicair, le patriarche arménien et le député arménien d'Erzeroum ont été arrêtés comme participant à une entente révolutionnaire.

On mande d'Athènes au *Times*, à la date d'hier, qu'a découvert un complet arméniens à Constantinople. Le vicair du Patriarcat et 400 Arméniens ont été arrêtés.

**Les Turcs se fortifient à Tchatalja et à Andrinople**  
Rome, 29 Avril.

On mande de Sofia que les Turcs continuent activement leurs travaux de fortification à Tchatalja et à Andrinople où ils ont amené des canons qui leur ont été fournis par les Allemands.

Soixante mille soldats sont concentrés à Andrinople et quarante mille à Lule-Bourgas.

**L'attitude de la Bulgarie**  
Le parti démocrate et l'intervention  
Salonique, 29 Avril.

M. Malinov, leader du parti démocrate, et chef virtuel de l'opposition bulgare, critique publiquement l'attitude indécise du gouvernement de M. Radouloff. Il qualifie de suicide l'immobilité bulgare au moment où la Triple-Entente est en train de donner le coup de grâce à l'ennemi commun. Il serait impardonnable, si il ajoutait que le gouvernement actuel ne profitait pas de l'occasion que la Grèce a laissée échapper, pour se ranger aux côtés de la Triple-Entente.

**L'intervention de la Roumanie**  
De nombreux produits ne peuvent plus être exportés  
Bucarest, 29 Avril.

Le gouvernement roumain vient de faire paraître une longue liste de produits interdits, chimiques et organiques, dont il prohibe l'exportation.

**En Allemagne**  
Ils vont acheter des vivres pour quatre ans  
Copenhague, 29 Avril.

Herr Gotschalk, conseiller d'Etat allemand, en ce moment ici, déclare que le chancelier allemand de Bethmann-Hollweg donna des ordres à diverses Chambres de Commerce allemandes pour acheter des vivres en vue de préparer des approvisionnement pour quatre ans. Les achats qui doivent être faits par des commissions de commerce dans les deux pays.

**Le canal de l'Oder à la Vistule est ouvert au trafic**  
Copenhague, 29 Avril.

La *Gazette de Cologne* annonce que les travaux du canal de l'Oder à la Vistule sont terminés et que le trafic est ouvert depuis le 27 avril aux bateaux de 400 tonnes ayant un tirant d'eau maximum de 1 mètre 20.

**Les partis politiques et la possession de la Belgique**  
Berne, 29 Avril.

Les sympathies des Hollandais, a déclaré le capitaine, sont en majorité germanique en faveur des alliés.

**La Piraterie allemande**  
Ils dépouillent les pêcheurs du produit de leur pêche  
Amsterdam, 29 Avril.

Un chalutier entré dans le port d'Ymuiden rapporte qu'il a été dépouillé par un torpilleur allemand. Le torpilleur allemand a saisi le produit de trois journées de pêche de l'Union, consistant en soixante-dix paniers de poissons.

Le navire danois « Nidaros », qui fut arrêté par les Allemands puis relâché par eux, est arrivé aux docks de Grimsby.

**Les Corsaires allemands**  
Le « Kronprinz-Wilhelm » cherchera à fuir  
London, 29 Avril.

On mande de New-York au *Daily News* : Le « Kronprinz-Wilhelm », informé des autorités qu'il se laissait internier à cause de la maladie dont souffrent plusieurs hommes de son équipage, on a des doutes sur sa sincérité. Le vaisseau n'est pas encore interné en fait, et, après l'envoi de sa note aux autorités, il a continué à prendre du charbon. Les autorités le surveillent avec une vigilance extrême dans l'espoir qu'il désire déjoindre les croiseurs.

**LA GUERRE AÉRIENNE**  
Trois taubes survolent Belfort  
Belfort, 29 Avril.

Ce matin, vers 5 heures, tandis que les habitants de Belfort s'occupaient encore, trois taubes ont survolé la ville et ont jeté une dizaine de bombes sans causer d'autres dégâts que des tuiles et des carreaux brisés et quelques trous dans des jardins.

**La protection aérienne de Paris**  
Paris, 29 Avril.

Hier soir, à l'issue de la visite que la Commission de l'Aéronautique de la Chambre a faite au Bourget, où elle avait été reçue par le général Broussard, délégué du ministre de la Guerre, et par M. le capitaine de vaisseau Morache, représentant du gouvernement militaire de Paris, a eu lieu une manœuvre d'essai des escadrilles de protection du camp retranché de Paris.

**L'Allemagne et les Pays-Bas**  
La Hollande redoute d'être entraînée dans le conflit  
London, 29 Avril.

Un capitaine de l'armée néerlandaise dit que les plus vives appréhensions règnent en Hollande et l'on redoute d'être entraîné dans le conflit par quelque événement imprévu.

**En Angleterre**  
Le prince de Galles est reparti pour le front  
London, 29 Avril.

Le prince de Galles a quitté le palais de Buckingham hier, pour reprendre son service sur le front.

**En Belgique**  
La question économique  
Zurich, 29 Avril.

D'après une dépêche de Bruxelles à l'agence Wolff, le gouvernement général a institué, pour les régions occupées, une Commission qui doit unifier les initiatives prises en matière économique.

Le matériel nécessaire pour la mise rapide en action des machines.

Toutes les moissons ont été pillées. Les communications dans le territoire occupé de la région sont presque impossibles. Depuis l'occupation, on n'a pas eu de nouvelles, dans la ville visitée par cet industriel, de personnes habitant dans une localité distante de 12 kilomètres.

**L'Italie et la Guerre**  
Les conversations diplomatiques se multiplient à Rome  
Rome, 29 Avril.

Les conversations diplomatiques se multiplient à Rome. Le baron Macchio a eu hier après-midi un entretien d'une heure avec M. Sonnino.

**Les mouvements de troupes autrichiennes vers la frontière italienne**  
Rome, 29 Avril.

On mande de Vérone au *Giornale d'Italia* que le service des voyageurs a été presque complètement suspendu ces jours derniers sur toutes les lignes de chemins de fer de Vérone à la frontière italienne, sauf sur quelques lignes secondaires.

**Les dernières propositions autrichiennes**  
Turin, 29 Avril.

M. de Bülow et Macchio ne sont pas venus à l'heure à la Consulta. Peut-être leurs visites de l'autre jour auront-elles été les dernières.

**Si les ambassadeurs austro-allemands quittaient Rome**  
Turin, 29 Avril.

La *Stampa* annonce que des négociations sont activement menées et destinées à s'ouvrir bientôt, entre le Saint-Siège et la Hollande, pour la création d'une légation des Pays-Bas auprès du Vatican.

**L'inauguration du monument des « Mille » sera une fête grandiose**  
Milan, 29 Avril.

Le 5 mai aura lieu à Gênes une fête dont le retentissement sera considérable. En présence de Victor Emmanuel, le monument qui rappelle l'embarquement des Mille, sera inauguré sur le rocher historique de Quarto.

Des illustrations en ont déjà reproduit la photographie.

**AUTOUR DE LA GUERRE**  
Les vœux de François-Joseph à Mahomet V « le Victorieux »  
London, 29 Avril.

Le radiotélégramme suivant adressé par l'empereur d'Autriche au sultan a été intercepté : « Je saisis l'occasion présentée par l'anniversaire de l'accession de Votre Majesté au trône de la Serbie, qui par la voie d'adhésion, prévient les bénéficiaires d'allocations journalières résidant à Paris et dans les communes suburbaines, que l'Etat, qui a assumé la charge d'assurer l'existence des familles dont les soutiens ont été appelés sous les drapeaux, ne peut admettre que les sacrifices qu'il s'impose aient pour résultat de favoriser l'Alcoolisme qui met en péril l'avenir de la race et la paix du foyer.

**Le Conseil des ministres ottomans a décidé que le nom du sultan Mahomet V sera désormais complété par le titre de « ghazi » (Victorieux).**  
Rome, 29 Avril.

**Le Kronprinz de Bavière justifie sa triste renommée**  
London, 29 Avril.

Le Kronprinz de Bavière, qui pendant son séjour en Belgique et dans la France du Nord, se serait livré, sans aucune gêne, aux distractions qui lui avaient été procurées à Munich, est si triste renommée.

**LA Journée Parlementaire**  
CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Paris, 29 Avril.

Au début de la séance, M. Paul Deschanel, président de la Chambre, a rappelé la mort héroïque de M. Chaigne, député de la Gironde, tué à l'ennemi ; il a terminé ainsi son allocution : « Comme Pierre Goussin, Paul Proust et Frédéric Chauvin, Georges Chaigne était un fils de parlementaire, et ce nous est une fierté de plus d'avoir à la gloire des fils la mémoire des pères et de nous dire que nous sommes notre vie, qui ont partagé nos travaux et nos luttes, ont formé de telles âmes et légué à leurs enfants de si éclatantes vertus. Grande leçon de respect, messieurs, et grande leçon de tolérance. Puis-je m'adresser aux Français à ne se point dénigrer et à garder leurs haies pour nos ennemis de la Patrie ».

**Les Accidents de Travail dans les Exploitations agricoles**  
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet d'étendre aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail.

M. Tournan vient soutenir un amendement tendant à ce que l'Etat assure aux exploitants des places de exploitants qui habitent aux lieux où ils exploitent, mais que leur famille ne vaillent avec les membres de leur famille ou avec un ouvrier.

M. Mauger, rapporteur de la Commission, combat l'amendement de M. Tournan et la Chambre de laisser aux petits exploitants la faculté de s'assurer le bénéfice de la loi sur les accidents du travail, mais de ne pas leur en imposer l'obligation.

M. Fernand David fait observer que la Chambre se dénigrerait en acceptant l'amendement proposé ; elle a en effet adopté le principe d'extension de la loi sur les accidents du travail aux exploitations agricoles en suivant M. Tournan, on se lancerait dans l'avenir.

M. Tournan insiste à nouveau sur l'opportunité de son amendement.

M. Ramoïl propose de révoquer les petits propriétaires que des charges permanentes, alors que M. Tournan demandait leur exonération complète.

M. Paisant vient combattre l'amendement, montrant les difficultés de l'intervention de l'Etat.

M. Tournan répond aux objections de M. Paisant.

M. Bienvenu Martin combat l'amendement de M. Tournan. Il ne s'agit pas, en effet, de créer de nouvelles dispositions, mais d'étendre celles déjà existantes de la loi sur les accidents du travail au monde agricole.

M. Paul Beauregard dit qu'à l'heure actuelle la Chambre devrait s'ingénier à ne pas provoquer de nouvelles dépenses de l'Etat. Avec l'amendement de M. Tournan, on ne sait pas où l'on va dans ce domaine.

M. Tournan assure avoir fait des calculs précis à cet égard en s'appuyant sur des statistiques. Il estime qu'il ne faut pas que la dépense que provoquerait l'application des dispositions de son amendement.

L'amendement de M. Tournan, avec la modification apportée par M. Ramoïl, est mis aux voix. Il est repoussé par 283 voix contre 180.

M. Queuille développe un amendement à soustraire à la loi des propriétaires, fermiers, métayers, exploitants de terres cultivables dont le revenu cadastral est inférieur à 1.000 francs.

M. Breton, président de la Commission, est inopprimé l'amendement Queuille. Le texte de la Commission est suffisamment précis.

M. Mauger, rapporteur, croit qu'un des grands dangers serait de laisser croire à l'agriculteur qu'il échappe à toute responsabilité du moment qu'il échappe à certaines dispositions de la présente loi. Il estime que ni l'entente ni la valeur locative d'une exploitation agricole, malgré ce qu'il prétend M. Queuille, ne peut servir de base en l'espèce.

L'amendement Queuille est renvoyé à la Commission après une série d'observations de MM. Deschanel, Tournan et Lefas.

La séance est levée à 2 heures.

Séance jeudi à 2 heures.

**SÉNAT**  
Paris, 29 Avril.

La séance est ouverte à 16 h. 30.

M. Antonin Dubost préside.

Le Sénat adopte sans discussion la première délibération du projet de loi relatif aux dépenses de construction des écoles primaires spéciales aux indigènes de l'Algérie.

Sur la demande de M. Eugène Guérin, rapporteur, le Sénat ajourne la discussion du projet de loi concernant la légitimation des enfants adultérins.

La séance est levée à 16 h. 40 et renvoyée à jeudi prochain.

# La Provence pour le Nord

Notre distingué confrère, M. Marcel Provence, a reçu de Mme Frédéric Mistral, une lettre dont nous sommes heureux de publier l'extrait suivant :

« L'idée de la « Provence pour le Nord », est si généreuse et d'un élan si patriotique, que je vous adresse de suite mon adhésion. »

« Veuillez remettre à la souscription ce billet de 50 francs et dire à mes amis de ne pas s'appuyer sur le nom illustre que m'a légué mon vénéré mari. Puisse notre Provence répondre noblement aux injustes attaques. »

Marie-Frédéric-Mistral.

# La Mort du Sous-Lieutenant Maure

René Maure, dont une information parue dans le Petit Provençal relate la fin glorieuse et dont la mère comptait sept fils sous les drapeaux, était, lors de la mobilisation, sergent-major au 141<sup>e</sup>, à Marseille, où il comptait de nombreux amis.

Parti avec son régiment, il se battit en Lorraine. Il participa ensuite, avec son régiment, à la défense mémorable du Grand-Couronné et fut aussi l'honneur d'être à la bataille de la Marne.

En allant prendre le contact, il traversa Bar-le-Duc, et vint quelle fut son impression de son passage à Verdun. Le 22 novembre du matin, les habitants virent avec joie nos vaillants fantassins qui se portaient en avant pour barrer la route à l'ennemi. Aussi, dit-il, cigarettes, le chocolat, les friandises sortent de toutes parts.

Quelques jours plus tard, il était blessé dans les circonstances suivantes : La guerre de tranchées commençait. Son capitaine le désigna pour aller, avec sa section, en éclaircir vers un terrain boisé devant le front. Des hommes de la section ayant découvert l'ennemi, firent feu. Aussitôt des cris partent du bois : France ! France ! Craignant un erreur, il fit cesser le feu et se dirigea avec précaution du côté d'un talus.

Le combat s'engagea. René Maure reçut une balle à la jambe et fut obligé de passer le commandement à un sergent. Il fit un séjour à l'hôpital, puis revint au dépôt où nous eûmes le plaisir de nous entretenir avec lui.

Il fut nommé sous-lieutenant au 173<sup>e</sup> et succomba vaillamment le 1<sup>er</sup> février 1915. C'était un garçon jovial et plein d'entrain, un bon soldat dont la perte est douloureuse pour le pays, pour ses amis et pour sa vénérable mère vers laquelle s'en vont d'innombrables regrets. — J. P.

# L'Affaire Desclaux

LES CONDAMNÉS SE SONT POURVUS EN CASSATION

Paris, 29 Avril. L'ancien payeur aux armées Desclaux et Mme Bechoff, dont le pourvoi en révision a été rejeté hier par le Conseil de révision si-

# Le Midi au Feu

geant au Cherche-Midi, se sont pourvus devant la Cour de Cassation contre le jugement du premier Conseil de Guerre.

Le moyen invoqué est que Desclaux et Mme Bechoff doivent être considérés comme civils.

Notre concitoyen Louis Augé, canonnier servant révoqué à la 44<sup>e</sup> batterie du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie de montagne, qui est sur le front depuis le début des hostilités, vient d'être cité à l'ordre du jour de la brigade, en ces termes flatteurs :

« Malgré de violents bombardements par l'artillerie ennemie et à proximité des lignes allemandes, au 13 mars, et à ainsi contribué au succès des attaques faites par les troupes de la brigade coloniale. »

Tous nos compliments à notre vaillant concitoyen.

Fréjus, 29 Avril. Dans les citations à l'ordre de l'armée portées à l'Officiel du 26 avril courant, nous relevons le nom de l'un des fils de notre sympathique chef de musique l'adjudant Dégage E. E., du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 24<sup>e</sup> compagnie. Voici les termes de la citation : « Commandant un petit poste d'une section, a résisté à l'attaque d'une compagnie ennemie à laquelle il a infligé de grosses pertes. »

Nous présentons à ce brave et à sa famille nos plus sincères félicitations.

Vallauris, 29 Avril. Notre excellent concitoyen, M. le docteur Pierre Mari, médecin-chef de l'ambulance 275, et M. le docteur Sémié, exerçant depuis de longues années en notre ville, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 63<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, viennent d'être l'objet d'élogieuses citations à l'ordre du jour qui font le plus grand honneur à ces dévoués et vaillants praticiens. Il nous est agréable, en cette circonstance, de leur adresser nos plus chaleureuses félicitations.

# Un Crime à Coaraze

Le mari de la victime, soldat sur le front, est arrêté

Nice, 29 Avril. Il y a environ une semaine, le Parquet de Nice était informé par une lettre anonyme que la mort de Mme Philippe Roubaud, épouse Antonin, âgée de 58 ans, dévouée et vaillante épouse, s'était produite à Coaraze, petite commune de la vallée du Paillon, située à quelques kilomètres de Contes, n'était pas naturelle, et qu'elle aurait été assassinée.

Après avoir reçu l'ordre de l'inspecteur, le juge d'instruction, se rendit sur les lieux : l'exhumation du cadavre fut ordonnée et elle amena la découverte que Mme Antonin avait été tuée de deux balles de revolver dans la poitrine.

Les soupçons se portèrent sur le mari de la défunte, lequel se trouvait mobilisé sur le front. Toutes les précautions furent prises pour que l'affaire ne s'ébruitât pas, afin que l'enquête puisse donner un résultat sérieux.

Le mari fut convoqué à Nice. Il a été entendu hier après-midi par M. Ternier, qui interrogea huit témoins. Aucun de ceux-ci n'a voulu donner des détails précis ; néanmoins, en présence des explications contradictoires de M. Théron, mari de la victime, et de quelques autres personnes, M. Ternier, qui avait convoqué comme témoin, a décerné un mandat d'arrêt contre lui et l'a fait appréhender et écrouer sous les incriminations de complicité de meurtre.

Il n'est pas inutile d'ajouter que cette affaire passionne vivement les esprits.

# Autour de Marseille

AUBAGNE. — Nous publions ci-dessous la copie d'une lettre adressée à M. le maire de notre ville : Sainte-Mencheville, le 25 avril 1915.

Le lieutenant-colonel commandant le groupe d'attache n° 1 du 15<sup>e</sup> escadron de train à Sainte-Mencheville, à M. le Maire d'Aubagne, par de mon genre, domicilié à Aubagne, ayant appris que sa veuve était dans le besoin, nous avons fait une collecte que nous avons eu l'honneur de vous adresser par le présent. Elle s'élève à la somme de 91 francs, ainsi que vous pouvez le constater en ce qui concerne les noms des donateurs.

Avec tous nos remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, nos sentiments respectueux. — Signé : Carcastin. — Copie certifiée conforme : Le Maire.

# LES SPORTS

## COURSE A PIED

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

C'est dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, qu'aura lieu la course de 100 mètres. Le programme sera le suivant : 100 mètres handicap ; 200 mètres handicap ; 400 mètres par équipe de trois coureurs ; 800 mètres par équipe de six coureurs ; 1 000 mètres par équipe de six coureurs ; 1 500 mètres par équipe de six coureurs ; 2 000 mètres par équipe de six coureurs ; 3 000 mètres par équipe de six coureurs ; 4 000 mètres par équipe de six coureurs ; 5 000 mètres par équipe de six coureurs ; 6 000 mètres par équipe de six coureurs ; 7 000 mètres par équipe de six coureurs ; 8 000 mètres par équipe de six coureurs ; 9 000 mètres par équipe de six coureurs ; 10 000 mètres par équipe de six coureurs ; 11 000 mètres par équipe de six coureurs ; 12 000 mètres par équipe de six coureurs ; 13 000 mètres par équipe de six coureurs ; 14 000 mètres par équipe de six coureurs ; 15 000 mètres par équipe de six coureurs ; 16 000 mètres par équipe de six coureurs ; 17 000 mètres par équipe de six coureurs ; 18 000 mètres par équipe de six coureurs ; 19 000 mètres par équipe de six coureurs ; 20 000 mètres par équipe de six coureurs ; 21 000 mètres par équipe de six coureurs ; 22 000 mètres par équipe de six coureurs ; 23 000 mètres par équipe de six coureurs ; 24 000 mètres par équipe de six coureurs ; 25 000 mètres par équipe de six coureurs ; 26 000 mètres par équipe de six coureurs ; 27 000 mètres par équipe de six coureurs ; 28 000 mètres par équipe de six coureurs ; 29 000 mètres par équipe de six coureurs ; 30 000 mètres par équipe de six coureurs ; 31 000 mètres par équipe de six coureurs ; 32 000 mètres par équipe de six coureurs ; 33 000 mètres par équipe de six coureurs ; 34 000 mètres par équipe de six coureurs ; 35 000 mètres par équipe de six coureurs ; 36 000 mètres par équipe de six coureurs ; 37 000 mètres par équipe de six coureurs ; 38 000 mètres par équipe de six coureurs ; 39 000 mètres par équipe de six coureurs ; 40 000 mètres par équipe de six coureurs ; 41 000 mètres par équipe de six coureurs ; 42 000 mètres par équipe de six coureurs ; 43 000 mètres par équipe de six coureurs ; 44 000 mètres par équipe de six coureurs ; 45 000 mètres par équipe de six coureurs ; 46 000 mètres par équipe de six coureurs ; 47 000 mètres par équipe de six coureurs ; 48 000 mètres par équipe de six coureurs ; 49 000 mètres par équipe de six coureurs ; 50 000 mètres par équipe de six coureurs ; 51 000 mètres par équipe de six coureurs ; 52 000 mètres par équipe de six coureurs ; 53 000 mètres par équipe de six coureurs ; 54 000 mètres par équipe de six coureurs ; 55 000 mètres par équipe de six coureurs ; 56 000 mètres par équipe de six coureurs ; 57 000 mètres par équipe de six coureurs ; 58 000 mètres par équipe de six coureurs ; 59 000 mètres par équipe de six coureurs ; 60 000 mètres par équipe de six coureurs ; 61 000 mètres par équipe de six coureurs ; 62 000 mètres par équipe de six coureurs ; 63 000 mètres par équipe de six coureurs ; 64 000 mètres par équipe de six coureurs ; 65 000 mètres par équipe de six coureurs ; 66 000 mètres par équipe de six coureurs ; 67 000 mètres par équipe de six coureurs ; 68 000 mètres par équipe de six coureurs ; 69 000 mètres par équipe de six coureurs ; 70 000 mètres par équipe de six coureurs ; 71 000 mètres par équipe de six coureurs ; 72 000 mètres par équipe de six coureurs ; 73 000 mètres par équipe de six coureurs ; 74 000 mètres par équipe de six coureurs ; 75 000 mètres par équipe de six coureurs ; 76 000 mètres par équipe de six coureurs ; 77 000 mètres par équipe de six coureurs ; 78 000 mètres par équipe de six coureurs ; 79 000 mètres par équipe de six coureurs ; 80 000 mètres par équipe de six coureurs ; 81 000 mètres par équipe de six coureurs ; 82 000 mètres par équipe de six coureurs ; 83 000 mètres par équipe de six coureurs ; 84 000 mètres par équipe de six coureurs ; 85 000 mètres par équipe de six coureurs ; 86 000 mètres par équipe de six coureurs ; 87 000 mètres par équipe de six coureurs ; 88 000 mètres par équipe de six coureurs ; 89 000 mètres par équipe de six coureurs ; 90 000 mètres par équipe de six coureurs ; 91 000 mètres par équipe de six coureurs ; 92 000 mètres par équipe de six coureurs ; 93 000 mètres par équipe de six coureurs ; 94 000 mètres par équipe de six coureurs ; 95 000 mètres par équipe de six coureurs ; 96 000 mètres par équipe de six coureurs ; 97 000 mètres par équipe de six coureurs ; 98 000 mètres par équipe de six coureurs ; 99 000 mètres par équipe de six coureurs ; 100 000 mètres par équipe de six coureurs ; 101 000 mètres par équipe de six coureurs ; 102 000 mètres par équipe de six coureurs ; 103 000 mètres par équipe de six coureurs ; 104 000 mètres par équipe de six coureurs ; 105 000 mètres par équipe de six coureurs ; 106 000 mètres par équipe de six coureurs ; 107 000 mètres par équipe de six coureurs ; 108 000 mètres par équipe de six coureurs ; 109 000 mètres par équipe de six coureurs ; 110 000 mètres par équipe de six coureurs ; 111 000 mètres par équipe de six coureurs ; 112 000 mètres par équipe de six coureurs ; 113 000 mètres par équipe de six coureurs ; 114 000 mètres par équipe de six coureurs ; 115 000 mètres par équipe de six coureurs ; 116 000 mètres par équipe de six coureurs ; 117 000 mètres par équipe de six coureurs ; 118 000 mètres par équipe de six coureurs ; 119 000 mètres par équipe de six coureurs ; 120 000 mètres par équipe de six coureurs ; 121 000 mètres par équipe de six coureurs ; 122 000 mètres par équipe de six coureurs ; 123 000 mètres par équipe de six coureurs ; 124 000 mètres par équipe de six coureurs ; 125 000 mètres par équipe de six coureurs ; 126 000 mètres par équipe de six coureurs ; 127 000 mètres par équipe de six coureurs ; 128 000 mètres par équipe de six coureurs ; 129 000 mètres par équipe de six coureurs ; 130 000 mètres par équipe de six coureurs ; 131 000 mètres par équipe de six coureurs ; 132 000 mètres par équipe de six coureurs ; 133 000 mètres par équipe de six coureurs ; 134 000 mètres par équipe de six coureurs ; 135 000 mètres par équipe de six coureurs ; 136 000 mètres par équipe de six coureurs ; 137 000 mètres par équipe de six coureurs ; 138 000 mètres par équipe de six coureurs ; 139 000 mètres par équipe de six coureurs ; 140 000 mètres par équipe de six coureurs ; 141 000 mètres par équipe de six coureurs ; 142 000 mètres par équipe de six coureurs ; 143 000 mètres par équipe de six coureurs ; 144 000 mètres par équipe de six coureurs ; 145 000 mètres par équipe de six coureurs ; 146 000 mètres par équipe de six coureurs ; 147 000 mètres par équipe de six coureurs ; 148 000 mètres par équipe de six coureurs ; 149 000 mètres par équipe de six coureurs ; 150 000 mètres par équipe de six coureurs ; 151 000 mètres par équipe de six coureurs ; 152 000 mètres par équipe de six coureurs ; 153 000 mètres par équipe de six coureurs ; 154 000 mètres par équipe de six coureurs ; 155 000 mètres par équipe de six coureurs ; 156 000 mètres par équipe de six coureurs ; 157 000 mètres par équipe de six coureurs ; 158 000 mètres par équipe de six coureurs ; 159 000 mètres par équipe de six coureurs ; 160 000 mètres par équipe de six coureurs ; 161 000 mètres par équipe de six coureurs ; 162 000 mètres par équipe de six coureurs ; 163 000 mètres par équipe de six coureurs ; 164 000 mètres par équipe de six coureurs ; 165 000 mètres par équipe de six coureurs ; 166 000 mètres par équipe de six coureurs ; 167 000 mètres par équipe de six coureurs ; 168 000 mètres par équipe de six coureurs ; 169 000 mètres par équipe de six coureurs ; 170 000 mètres par équipe de six coureurs ; 171 000 mètres par équipe de six coureurs ; 172 000 mètres par équipe de six coureurs ; 173 000 mètres par équipe de six coureurs ; 174 000 mètres par équipe de six coureurs ; 175 000 mètres par équipe de six coureurs ; 176 000 mètres par équipe de six coureurs ; 177 000 mètres par équipe de six coureurs ; 178 000 mètres par équipe de six coureurs ; 179 000 mètres par équipe de six coureurs ; 180 000 mètres par équipe de six coureurs ; 181 000 mètres par équipe de six coureurs ; 182 000 mètres par équipe de six coureurs ; 183 000 mètres par équipe de six coureurs ; 184 000 mètres par équipe de six coureurs ; 185 000 mètres par équipe de six coureurs ; 186 000 mètres par équipe de six coureurs ; 187 000 mètres par équipe de six coureurs ; 188 000 mètres par équipe de six coureurs ; 189 000 mètres par équipe de six coureurs ; 190 000 mètres par équipe de six coureurs ; 191 000 mètres par équipe de six coureurs ; 192 000 mètres par équipe de six coureurs ; 193 000 mètres par équipe de six coureurs ; 194 000 mètres par équipe de six coureurs ; 195 000 mètres par équipe de six coureurs ; 196 000 mètres par équipe de six coureurs ; 197 000 mètres par équipe de six coureurs ; 198 000 mètres par équipe de six coureurs ; 199 000 mètres par équipe de six coureurs ; 200 000 mètres par équipe de six coureurs ; 201 000 mètres par équipe de six coureurs ; 202 000 mètres par équipe de six coureurs ; 203 000 mètres par équipe de six coureurs ; 204 000 mètres par équipe de six coureurs ; 205 000 mètres par équipe de six coureurs ; 206 000 mètres par équipe de six coureurs ; 207 000 mètres par équipe de six coureurs ; 208 000 mètres par équipe de six coureurs ; 209 000 mètres par équipe de six coureurs ; 210 000 mètres par équipe de six coureurs ; 211 000 mètres par équipe de six coureurs ; 212 000 mètres par équipe de six coureurs ; 213 000 mètres par équipe de six coureurs ; 214 000 mètres par équipe de six coureurs ; 215 000 mètres par équipe de six coureurs ; 216 000 mètres par équipe de six coureurs ; 217 000 mètres par équipe de six coureurs ; 218 000 mètres par équipe de six coureurs ; 219 000 mètres par équipe de six coureurs ; 220 000 mètres par équipe de six coureurs ; 221 000 mètres par équipe de six coureurs ; 222 000 mètres par équipe de six coureurs ; 223 000 mètres par équipe de six coureurs ; 224 000 mètres par équipe de six coureurs ; 225 000 mètres par équipe de six coureurs ; 226 000 mètres par équipe de six coureurs ; 227 000 mètres par équipe de six coureurs ; 228 000 mètres par équipe de six coureurs ; 229 000 mètres par équipe de six coureurs ; 230 000 mètres par équipe de six coureurs ; 231 000 mètres par équipe de six coureurs ; 232 000 mètres par équipe de six coureurs ; 233 000 mètres par équipe de six coureurs ; 234 000 mètres par équipe de six coureurs ; 235 000 mètres par équipe de six coureurs ; 236 000 mètres par équipe de six coureurs ; 237 000 mètres par équipe de six coureurs ; 238 000 mètres par équipe de six coureurs ; 239 000 mètres par équipe de six coureurs ; 240 000 mètres par équipe de six coureurs ; 241 000 mètres par équipe de six coureurs ; 242 000 mètres par équipe de six coureurs ; 243 000 mètres par équipe de six coureurs ; 244 000 mètres par équipe de six coureurs ; 245 000 mètres par équipe de six coureurs ; 246 000 mètres par équipe de six coureurs ; 247 000 mètres par équipe de six coureurs ; 248 000 mètres par équipe de six coureurs ; 249 000 mètres par équipe de six coureurs ; 250 000 mètres par équipe de six coureurs ; 251 000 mètres par équipe de six coureurs ; 252 000 mètres par équipe de six coureurs ; 253 000 mètres par équipe de six coureurs ; 254 000 mètres par équipe de six coureurs ; 255 000 mètres par équipe de six coureurs ; 256 000 mètres par équipe de six coureurs ; 257 000 mètres par équipe de six coureurs ; 258 000 mètres par équipe de six coureurs ; 259 000 mètres par équipe de six coureurs ; 260 000 mètres par équipe de six coureurs ; 261 000 mètres par équipe de six coureurs ; 262 000 mètres par équipe de six coureurs ; 263 000 mètres par équipe de six coureurs ; 264 000 mètres par équipe de six coureurs ; 265 000 mètres par équipe de six coureurs ; 266 000 mètres par équipe de six coureurs ; 267 000 mètres par équipe de six coureurs ; 268 000 mètres par équipe de six coureurs ; 269 000 mètres par équipe de six coureurs ; 270 000 mètres par équipe de six coureurs ; 271 000 mètres par équipe de six coureurs ; 272 000 mètres par équipe de six coureurs ; 273 000 mètres par équipe de six coureurs ; 274 000 mètres par équipe de six coureurs ; 275 000 mètres par équipe de six coureurs ; 276 000 mètres par équipe de six coureurs ; 277 000 mètres par équipe de six coureurs ; 278 000 mètres par équipe de six coureurs ; 279 000 mètres par équipe de six coureurs ; 280 000 mètres par équipe de six coureurs ; 281 000 mètres par équipe de six coureurs ; 282 000 mètres par équipe de six coureurs ; 283 000 mètres par équipe de six coureurs ; 284 000 mètres par équipe de six coureurs ; 285 000 mètres par équipe de six coureurs ; 286 000 mètres par équipe de six coureurs ; 287 000 mètres par équipe de six coureurs ; 288 000 mètres par équipe de six coureurs ; 289 000 mètres par équipe de six coureurs ; 290 000 mètres par équipe de six coureurs ; 291 000 mètres par équipe de six coureurs ; 292 000 mètres par équipe de six coureurs ; 293 000 mètres par équipe de six coureurs ; 294 000 mètres par équipe de six coureurs ; 295 000 mètres par équipe de six coureurs ; 296 000 mètres par équipe de six coureurs ; 297 000 mètres par équipe de six coureurs ; 298 000 mètres par équipe de six coureurs ; 299 000 mètres par équipe de six coureurs ; 300 000 mètres par équipe de six coureurs ; 301 000 mètres par équipe de six coureurs ; 302 000 mètres par équipe de six coureurs ; 303 000 mètres par équipe de six coureurs ; 304 000 mètres par équipe de six coureurs ; 305 000 mètres par équipe de six coureurs ; 306 000 mètres par équipe de six coureurs ; 307 000 mètres par équipe de six coureurs ; 308 000 mètres par équipe de six coureurs ; 309 000 mètres par équipe de six coureurs ; 310 000 mètres par équipe de six coureurs ; 311 000 mètres par équipe de six coureurs ; 312 000 mètres par équipe de six coureurs ; 313 000 mètres par équipe de six coureurs ; 314 000 mètres par équipe de six coureurs ; 315 000 mètres par équipe de six coureurs ; 316 000 mètres par équipe de six coureurs ; 317 000 mètres par équipe de six coureurs ; 318 000 mètres par équipe de six coureurs ; 319 000 mètres par équipe de six coureurs ; 320 000 mètres par équipe de six coureurs ; 321 000 mètres par équipe de six coureurs ; 322 000 mètres par équipe de six coureurs ; 323 000 mètres par équipe de six coureurs ; 324 000 mètres par équipe de six coureurs ; 325 000 mètres par équipe de six coureurs ; 326 000 mètres par équipe de six coureurs ; 327 000 mètres par équipe de six coureurs ; 328 000 mètres par équipe de six coureurs ; 329 000 mètres par équipe de six coureurs ; 330 000 mètres par équipe de six coureurs ; 331 000 mètres par équipe de six coureurs ; 332 000 mètres par équipe de six coureurs ; 333 000 mètres par équipe de six coureurs ; 334 000 mètres par équipe de six coureurs ; 335 000 mètres par équipe de six coureurs ; 336 000 mètres par équipe de six coureurs ; 337 000 mètres par équipe de six coureurs ; 338 000 mètres par équipe de six coureurs ; 339 000 mètres par équipe de six coureurs ; 340 000 mètres par équipe de six coureurs ; 341 000 mètres par équipe de six coureurs ; 342 000 mètres par équipe de six coureurs ; 343 000 mètres par équipe de six coureurs ; 344 000 mètres par équipe de six coureurs ; 345 000 mètres par équipe de six coureurs ; 346 000 mètres par équipe de six coureurs ; 347 000 mètres par équipe de six coureurs ; 348 000 mètres par équipe de six coureurs ; 349 000 mètres par équipe de six coureurs ; 350 000 mètres par équipe de six coureurs ; 351 000 mètres par équipe de six coureurs ; 352 000 mètres par équipe de six coureurs ; 353 000 mètres par équipe de six coureurs ; 354 000 mètres par équipe de six coureurs ; 355 000 mètres par équipe de six coureurs ; 356 000 mètres par équipe de six coureurs ; 357 000 mètres par équipe de six coureurs ; 358 000 mètres par équipe de six coureurs ; 359 000 mètres par équipe de six coureurs ; 360 000 mètres par équipe de six coureurs ; 361 000 mètres par équipe de six coureurs ; 362 000 mètres par équipe de six coureurs ; 363 000 mètres par équipe de six coureurs ; 364 000 mètres par équipe de six coureurs ; 365 000 mètres par équipe de six coureurs ; 366 000 mètres par équipe de six coureurs ; 367 000 mètres par équipe de six coureurs ; 368 000 mètres par équipe de six coureurs ; 369 000 mètres par équipe de six coureurs ; 370 000 mètres par équipe de six coureurs ; 371 000 mètres par équipe de six coureurs ; 372 000 mètres par équipe de six coureurs ; 373 000 mètres par équipe de six coureurs ; 374 000 mètres par équipe de six coureurs ; 375 000 mètres par équipe de six coureurs ; 376 000 mètres par équipe de six coureurs ; 377 000 mètres par équipe de six coureurs ; 378 000 mètres par équipe de six coureurs ; 379 000 mètres par équipe de six coureurs ; 380 000 mètres par équipe de six coureurs ; 381 000 mètres par équipe de six coureurs ; 382 000 mètres par équipe de six coureurs ; 383 000 mètres par équipe de six coureurs ; 384 000 mètres par équipe de six coureurs ; 385 000 mètres par équipe de six coureurs ; 386 000 mètres par équipe de six coureurs ; 387 000 mètres par équipe de six coureurs ; 388 000 mètres par équipe de six coureurs ; 389 000 mètres par équipe de six coureurs ; 390 000 mètres par équipe de six coureurs ; 391 000 mètres par équipe de six coureurs ; 392 000 mètres par équipe de six coureurs ; 393 000 mètres par équipe de six coureurs ; 394 000 mètres par équipe de six coureurs ; 395 000 mètres par équipe de six coureurs ; 396 000 mètres par équipe de six coureurs ; 397 000 mètres par équipe de six coureurs ; 398 000 mètres par équipe de six coureurs ; 399 000 mètres par équipe de six coureurs ; 400 000 mètres par équipe de six coureurs ; 401 000 mètres par équipe de six coureurs ; 402 000 mètres par équipe de six coureurs ; 403 000 mètres par équipe de six coureurs ; 404 000 mètres par équipe de six coureurs ; 405 000 mètres par équipe de six coureurs ; 406 000 mètres par équipe de six coureurs ; 407 000 mètres par équipe de six coureurs ; 408 000 mètres par équipe de six coureurs ; 409 000 mètres par équipe de six coureurs ; 410 000 mètres par équipe de six coureurs ; 411 000 mètres par équipe de six coureurs ; 412 000 mètres par équipe de six coureurs ; 413 000 mètres par équipe de six coureurs ; 414 000 mètres par équipe de six coureurs ; 415 000 mètres par équipe de six coureurs ; 416 000 mètres par équipe de six coureurs ; 417 000 mètres par équipe de six coureurs ; 418 000 mètres par équipe de six coureurs ; 419 000 mètres par équipe de six coureurs ; 420 000 mètres par équipe de six coureurs ; 421 000 mètres par équipe de six coureurs ; 422 000 mètres par équipe de six coureurs ; 423 000 mètres par équipe de six coureurs ; 424 000 mètres par équipe de six coureurs ; 425 000 mètres par équipe de six coureurs ; 426 000 mètres par équipe de six coureurs ; 427 000 mètres par équipe de six coureurs ; 428 000 mètres par équipe de six coureurs ; 429 000 mètres par équipe de six coureurs ; 430 000 mètres par équipe de six coureurs ; 431 000 mètres par équipe de six coureurs ; 432 000 mètres par équipe de six coureurs ; 433 000 mètres par équipe de six coureurs ; 434 000 mètres par équipe de six coureurs ; 435 000 mètres par équipe de six coureurs ; 436 000 mètres par équipe de six coureurs ; 437 000 mètres par équipe de six coureurs ; 438 000 mètres par équipe de six coureurs ; 439 000 mètres par équipe de six coureurs ; 440 000 mètres par équipe de six coureurs ; 441 000 mètres par équipe de six coureurs ; 442 000 mètres par équipe de six coureurs ; 443 000 mètres par équipe de six coureurs ; 444 000 mètres par équipe de six coureurs ; 445 000 mètres par équipe de six coureurs ; 446 000 mètres par équipe de six coureurs ; 447 000 mètres par équipe de six coureurs ; 448 000 mètres par équipe de six coureurs ; 449 000 mètres par équipe de six coureurs ; 450 000 mètres par équipe de six coureurs ; 451 000 mètres par équipe de six coureurs ; 452 000 mètres par équipe de six coureurs ; 453 000 mètres par équipe de six coureurs ; 454 000 mètres par équipe de six coureurs ; 455 000 mètres par équipe de six coureurs ; 456 000 mètres par équipe de six coureurs ; 457 000 mètres par équipe de six coureurs ; 458 000 mètres par équipe de six coureurs ; 459 000 mètres par équipe de six coureurs ; 460 000 mètres par équipe de six coureurs ; 461 000 mètres par équipe de six coureurs ; 462 000 mètres par équipe de six coureurs ; 463 000 mètres par équipe de six coureurs ; 464 000 mètres par équipe de six coureurs ; 465 000 mètres par équipe de six coureurs ; 466 000 mètres par équipe de six coureurs ; 467 000 mètres par équipe de six coureurs ; 468 000 mètres par équipe de six coureurs ; 469 000 mètres par équipe de six coureurs ; 470 000 mètres par équipe de six coureurs ; 471 000 mètres par équipe de six coureurs ; 472 000 mètres par équipe de six coureurs ; 473 000 mètres par équipe de six coureurs ; 474 000 mètres par équipe de six coureurs ; 475 000 mètres par équipe de six coureurs ; 476 000 mètres par équipe de six coureurs ; 477 000 mètres par équipe de six coureurs ; 478 000 mètres par équipe de six coureurs ; 479 000 mètres par équipe de six coureurs ; 480 000 mètres par équipe de six coureurs ; 481 000 mètres par équipe de six coureurs ; 482 000 mètres par équipe de six coureurs ; 483 000 mètres par équipe de six coureurs ; 484 000 mètres par équipe de six coureurs ; 485 000 mètres par équipe de six coureurs ; 486 000 mètres par équipe de six coureurs ; 487 000 mètres par équipe de six coureurs ; 488 000 mètres par équipe de six coureurs ; 489 000 mètres par équipe de six coureurs ; 490 000 mètres par équipe de six coureurs ; 491 000 mètres par équipe de six coureurs ; 492 000 mètres par équipe de six coureurs ; 493 000 mètres par équipe de six coureurs ; 494 000 mètres par équipe de six coureurs ; 495 000 mètres par équipe de six coureurs ; 496 000 mètres par équipe de six coureurs ; 497 000 mètres par équipe de six coureurs ; 498 000 mètres par équipe de six coureurs ; 499 000 mètres par équipe de six coureurs ; 500 000 mètres par équipe de six coureurs ; 501 000 mètres par équipe de six coureurs ; 502 000 mètres par équipe de six coureurs ; 503 000 mètres par équipe de six coureurs ; 504 000 mètres par équipe de six coureurs ; 505 000 mètres par équipe de six coureurs ; 506 000 mètres par équipe de six coureurs ; 507 000 mètres par équipe de six coureurs ; 508 000 mètres par équipe de six coureurs ; 509 000 mètres par équipe de six coureurs ; 510 000 mètres par équipe de six coureurs ; 511 000 mètres par équipe de six coureurs ; 512 000 mètres par équipe de six coureurs ; 513 000 mètres par équipe de six coureurs ; 514 000 mètres par équipe de six coureurs ; 515 000 mètres par équipe de six coureurs ; 516 000 mètres par équipe de six coureurs ; 517 000 mètres par équipe de six coureurs ; 518 000 mètres par équipe de six coureurs ; 519 000 mètres par équipe de six coureurs ; 520 000 mètres par équipe de six coureurs ; 521 000 mètres par équipe de six coureurs ; 522 000 mètres par équipe de six coureurs ; 523 000 mètres par équipe de six coureurs ; 524 000 mètres par équipe de six coureurs ; 525 000 mètres par équipe de six coureurs ; 526 000 mètres par équipe de six coureurs ; 527 000 mètres par équipe de six coureurs ; 528 000 mètres par équipe de six coureurs ; 529 000 mètres par équipe de six coureurs ; 530 000 mètres par équipe de six coureurs ; 531 000 mètres par équipe de six coureurs ; 532 000 mètres par équipe de six coureurs ; 533 000 mètres par équipe de six coureurs ; 534 000 mètres par équipe de six coureurs ; 535 000 mètres par équipe de six coureurs ; 536 000 mètres par équipe de six coureurs ; 537 000 mètres par équipe de six coureurs ; 538 000 mètres par équipe de six coureurs ; 539 000 mètres par équipe de six coureurs ; 540 000 mètres par équipe de six coureurs ; 541 000 mètres par équipe de six coureurs ; 542 000 mètres par équipe de six coureurs ; 543 000 mètres par équipe de six coureurs ; 544 000 mètres par équipe de six coureurs ; 545 000 mètres par équipe de six coureurs ; 546 000 mètres par équipe de six coureurs ; 547 000 mètres par équipe de six coureurs ; 548 000 mètres par équipe de six coureurs ; 549 000 mètres par équipe de six coureurs ; 550 000 mètres par équipe de six coureurs ; 551

